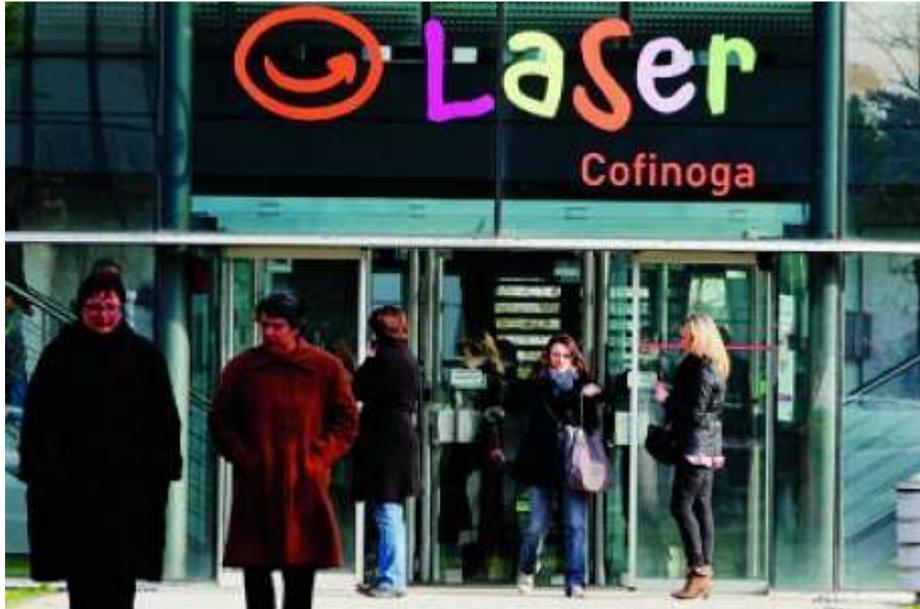


Laser Cofinoga à Mérignac : les syndicats écoeurés par les bénéfices de BNP Paribas

LaSer Cofinoga à Mérignac est touché par près de 400 suppressions de postes. Les syndicats sont en "colère" après l'annonce des bénéfices de la banque, actionnaire principal



Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) fait état de 397 suppressions de postes sur le seul site de Mérignac (Bonnaud Guillaume)

L'intersyndicale du site de LaSer Cofinoga à Mérignac (Gironde), touché par près de 400 suppressions de postes, est en "colère" après l'annonce des bénéfices de la banque **BNP Paribas**, actionnaire principal. BNP Paribas, actionnaire à parts égales avec le groupe Galeries Lafayette de LaSer, dont Cofinoga est une filiale, a annoncé dans la matinée un **bénéfice net de 6,05 milliards d'euros, en baisse de 22% sur un an**.

"BNP vient d'annoncer 6 milliards d'euros de bénéfices, en baisse certes, mais bien au-dessus des espérances. **A qui profite le crime ?** Le groupe déploie des PSE (plans de sauvegarde de l'emploi, ndlr) à tour de bras, délocalise à l'étranger (...) asphyxie l'activité économique", s'indignent les syndicats, dans un communiqué.

"**On ne peut qu'être en colère face à une telle injustice**", dénoncent-ils. Pour les syndicats, avec de tels bénéfices "ou avec seulement 1 ou 2% de cette somme, il n'y a plus lieu de faire de PSE. Au contraire, cet argent permettrait de relancer une véritable dynamique de croissance de l'activité de Cofinoga".

Les syndicats **interpellent également Nicolas Sarkozy et le gouvernement, dont Alain Juppé**, également maire de Bordeaux : "A partir de combien de milliards d'euros

de bénéfiques a-t-on le droit de ne pas licencier ? A partir de combien d'emplois sacrifiés pour des motifs boursiers le pouvoir s'autorise t-il à intervenir ?".

Le 20 janvier, la direction de LaSer Cofinoga avait annoncé la suppression de 433 postes, dont 397 à Mérignac (Gironde), 44 à Paris, 19 en agences sur rue et deux à Jurançon (Pyrénées-Atlantiques).

Pour justifier sa décision, la direction avait **évoqué "une situation de crise économique et financière** sans précédent" et "des évolutions législatives et réglementaires qui ont profondément modifié le marché français du crédit à la consommation", en allusion à la loi Lagarde de 2010.

L'intersyndicale a également dénoncé la frilosité de la direction de Cofinoga quant à sa "volonté de **trouver les meilleures solutions pour sauver tous les emplois**" et lui reproche de vouloir "avancer à marche forcée", alors qu'elle n'a "pour l'heure toujours pas dévoilé le contenu des mesures proposées".